



# COMMUNE DE LANHOUARNEAU

Mairie. Place de la Mairie. 29430 LANHOUARNEAU

Tél. 02 98 61 48 87. Fax. 02 98 61 69 17

[COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr](mailto:COMMUNE.LANHOUARNEAU@wanadoo.fr)

[www.lanhouarneau.fr](http://www.lanhouarneau.fr)

<b>COMPTE RENDU DE REUNION</b>	<b>Conseil municipal du Jeudi 3 septembre 2015</b>
<b>Nombre de membres :</b> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	<b>Date de convocation : 25 août 2015</b> <b>Absents : 0</b> <b>Excusés : 1</b>

## 1°. Enquêtes publiques extérieures :

Le conseil municipal de Lanhouarneau a été consulté pour deux enquêtes publiques :

- Restructuration de l'élevage porcin de Bot Fao en PLOUGAR : avis favorable sur le projet
- Servitudes radioélectriques contre les obstacles, à la B.A.N. de Landivisiau : avis favorable sur le projet.

## 2°. Participation au Congrès des Maires :

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement et d'entrée au Congrès des Maires, pour les élus et personnels qui se rendront au Congrès des Maires, chaque année à Paris – Porte de Versailles.

Les conjoints d'élus ou personnels qui prendront part au déplacement, paieront leurs frais de transport.

## 3°. Prorogation du délai de dépôt de l'Ad'AP :

La Commune doit élaborer un agenda d'accessibilité programmée pour rendre accessible à tous les équipements municipaux. Le programme devant être réalisé pour le 27 septembre 2015, le conseil municipal décide demander un report d'un an du délai de dépôt de cet Ad'AP.

## 4°. Adhésion au C.A.U.E. :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Finistère est un organisme qui donne des conseil préalables avant les projets d'aménagements ou de constructions, qui assiste les jurys de concours de maîtrise d'œuvre, et propose des actions de formations ou sensibilisations.

Pour une cotisation annuelle de 50 euros par an, le conseil municipal décide d'adhérer à cette structure du Conseil Départemental, afin de pouvoir bénéficier de son assistance pour l'élaboration de projets à venir.

## 5°. Protection du sol de la salle polyvalente :

Le sol du gymnase a totalement été refait cet été. Pour le protéger lors des festivités organisées par les associations locales, la commune va acheter 4 rouleaux de moquette anti-feu de 2 à mètres sur 4 mètres. Coût : 1556.80 euros TTC

## 6°. Décision modificative budgétaire N° 2.2015

Pour intégrer des modifications financières intervenues depuis le vote du budget primitif 2015, voici le détail de la D.M. budgétaire n° 2 pour le budget principal de la Commune :

article	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 623.52 €	
023	virement vers section d'investissement	45 623.52 €	
article	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 623.52 €	
7788	produits exceptionnels divers	45 623.52 €	Dédommagement incendie
article	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 000.00 €	
2313	travaux sur bâtiments	66 000.00 €	Post incendie et prise d'eau mairie
article	RECETTES D'INVESTISSEMENT	66 000.00 €	
021	virement de la section de fonctionnement	45 623.52 €	
10222	FC TVA	- 750.00 €	Pas de récup TVA sur achat Berlingo
13223	subv° Région zone humide	- 2 345.00 €	Ajustement subventions aux travaux
13236	subv° Département zone humide	12 045.00 €	idem
13237	subv° Département rue des Ecoles	- 6 600.00 €	idem
1326	subv° Agence de l'Eau zone humide	- 8 649.00 €	idem
13412	DETR rue des Ecoles	- 4 400.00 €	idem
1641	emprunt	31 075.48 €	Ajustement budgétaire

## 7°. Journée d'action des collectivités locales le samedi 19 septembre 2015 :

Voici les actions mises en place par le conseil municipal de Lanhouarneau, le samedi matin 19 septembre 2015, à l'occasion de la journée de manifestations contre la baisse des dotations de l'Etat aux communes :



# Communes, un patrimoine en danger

Baisse de l'investissement  
et réduction des services publics locaux



**Faisons cause commune le samedi 19 septembre 2015 :**

- Signez la pétition par le lien <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>
- Venez rencontrer vos élus de LANHOUARNEAU :
  - ils vous accueilleront en mairie, de 10H à 12H, le samedi 19 septembre, pour vous faire partager leurs inquiétudes sur l'avenir des collectivités locales,
  - si vous n'avez pas Internet à la maison, ils enregistreront votre signature pour la pétition sur [www.change.org](http://www.change.org)

## Communes, un patrimoine en danger ! Rassemblons-nous le 19 septembre, comme partout en France !

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations, jusque-là accordées aux communes et intercommunalités, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, y compris les plus vitales.

Les communes et leurs intercommunalités font d'ores et déjà des efforts de gestion mais quelle institution même très bien gérée pourrait supporter une telle baisse ?

Depuis plusieurs mois, l'AMF et l'association des maires du Finistère ont fait des propositions, visant à compenser cette amputation budgétaire qui aurait des conséquences très fâcheuses dans chaque commune de France, sans exception.

Si rien ne change, les communes seraient mises en danger, les investissements et les services publics locaux seraient menacés. Tout ce qui fait la qualité de vie et le lien social serait mis à mal : *crèches, écoles, cantines, centres d'action sociale, logements, transports, équipements sportifs, lieux d'expression culturelle, tri et collecte des déchets, entretien des équipements et espaces publics.*

L'AMF a lancé une mobilisation massive, dans toutes les communes de France, dont nous faisons partie. C'est pourquoi,

**le samedi 19 septembre 2015, de 10H à 12H, les élus du conseil municipal de LANHOUARNEAU vous accueilleront en mairie, pour vous expliquer leurs inquiétudes sur l'avenir des communes.**

Vous tous, citoyens, responsables d'associations, acteurs économiques et élus de toutes sensibilités politiques, mobilisez-vous pour soutenir les communes, et venez rencontrer vos élus en mairie.

Au-delà de votre présence au rassemblement du 19 septembre, vous êtes tous appelés à **signer « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France »**, par le lien <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>, dès maintenant.

Si vous n'avez pas Internet, présentez-vous en mairie de LANHOUARNEAU le samedi 19 septembre, de 10H à 12H, pour faire enregistrer votre adhésion à ce mouvement. Les élus la feront suivre sur le site [www.change.org](http://www.change.org)

**Pour marquer leur inquiétude sur le sort des communes, les élus de Lanhouarneau ont décidé que l'accueil administratif de la mairie et de l'agence postale sera fermé le samedi matin 19 septembre 2015.**



## **8°. Questions diverses – informations :**

- l'école de Lanhouarneau a fait sa rentrée le 1<sup>er</sup> septembre avec 158 élèves
- l'épicerie du bourg rouvrira ses portes courant septembre 2015.
- Un exposé a été fait au conseil municipal sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : le détail de l'exposé peut être retiré en mairie par les administrés intéressés.
- Prochains conseils municipaux : 15 octobre et 3 décembre 2015 à 20H en mairie.
- Prochaines élections : les régionales, les dimanches 6 et 13 décembre 2015, de 8H à 18H.